

Pouvoir d'emprunt

M. le vice-président: Le député critique la présidence, ce qui m'étonne de lui. Je lui signale très respectueusement que le partage du temps se fait habituellement de la façon suivante: trois questions pour l'opposition officielle et une question pour les membres de son parti. Si j'avais donné la parole à un quatrième député, il se serait agi de l'un d'entre eux. Les députés ministériels ont les mêmes possibilités que les autres d'intervenir. Lors d'un échange de vues précédent, le secrétaire parlementaire du ministre des Finances (M. Fisher), le seul député à s'être levé de ce côté-là que la présidence ait remarqué, a eu la parole. La présidence exhorte les députés à comprendre la situation difficile dans laquelle elle se trouve et le fait qu'elle s'efforce d'être impartiale.

M. Keeper: J'invoque le Règlement, monsieur le Président.

M. le vice-président: Je donne la parole au député de Winnipeg-St. James (M. Keeper), à condition que son rappel au Règlement soit fondé. La présidence exhorte les députés à ne pas invoquer le Règlement à tout bout de champ.

M. Keeper: En quelques mots, monsieur le Président, sans vouloir nullement critiquer la présidence, pouvons-nous demander le consentement unanime de la Chambre pour permettre à notre parti de poser une question?

• (1450)

M. le vice-président: La présidence donne maintenant la parole au député de Vancouver-Kingsway (M. Waddell).

M. Harquail: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement pour tirer au clair la question de cet échange de vues. Vous pourrez peut-être nous aider.

M. le vice-président: Le député invoque-t-il le Règlement ou veut-il participer au débat?

M. Harquail: Je tiens à tirer les choses au clair. Je ne cherche nullement à critiquer la présidence en invoquant le Règlement. Voilà la première chose que je voulais signaler.

M. le vice-président: Le député a déjà fait des remarques désobligeantes à l'égard de la présidence. Je donne maintenant la parole au député de Vancouver-Kingsway.

M. Ian Waddell (Vancouver-Kingsway): Monsieur le Président, maintenant que j'ai la parole et comme nous sommes vendredi après-midi, j'espère qu'à la fin de mon discours tous les députés seront traités sur un pied d'égalité et que nous pourrions nous dispenser des questions.

Je me réjouis de participer au débat. J'entends parler de la récession dont mon préopinant a dit un mot. Je tiens par ailleurs à dire ce que je pense de l'amendement qu'a proposé le député de Comox-Powell River (M. Skelly) au nom du Nouveau parti démocratique. J'aimerais parler aussi des lourdes dépenses du gouvernement et de sa politique économique—que dis-je—de son manque de politique économique. Je dirai aussi un mot du gaspillage auquel il se livre et des sinécures qu'il réserve à ceux qui, comme Pitfield et Gillespie, figurent au nombre de ses petits amis. J'examinerai en outre le programme de création d'emplois et, si j'en ai le temps, je signalerai la contradiction que constitue la solution que préconise le parti conservateur. Enfin, je proposerai des moyens à prendre à longue et à courte échéance pour remettre notre économie sur les rails. S'il me reste du temps, je reviendrai sur certaines des observations des évêques que j'estime particulièrement importantes et judicieuses.

Nous sommes saisis encore une fois d'un projet de loi portant pouvoir d'emprunt supplémentaire. Je n'ai pas eu comme le député de Thunder Bay-Atikokan (M. MacRae) l'occasion d'examiner 16 projets de loi de ce genre. Cette occasion-ci me suffit. C'est le quatrième projet de loi de ce genre dont la Chambre soit saisie depuis huit mois. Le gouvernement a en effet présenté un projet de loi portant pouvoir d'emprunt de 6.6 milliards de dollars en juin 1982, un autre de 7 milliards de dollars en juillet 1982, et de 4 milliards de dollars en novembre 1982. Par le biais de celui-ci, le gouvernement demande 19 milliards de dollars, dont 5 milliards pour terminer l'année financière en cours. Il doit utiliser les 14 milliards qui restent pour tenir pendant la période intérimaire qui doit prendre fin en octobre prochain.

En fait, le gouvernement demande cet argent sans présenter d'état financier. Autrement dit, il demande à la Chambre de lui remettre un chèque en blanc. C'est un procédé que notre parti ne peut tout simplement pas accepter.

Le montant que le gouvernement demande, même s'il est considérable par rapport à ceux qu'il a demandés auparavant, n'est pas inouï. Cependant, la façon dont le gouvernement procède en l'occurrence mérite d'être mentionnée. Thomas Walkom écrit en effet dans le *Globe and Mail*:

Ce n'est pas la première fois qu'un gouvernement demande un pouvoir d'emprunt supplémentaire mais c'est bien la première fois qu'il demande 14 milliards sans présenter de budget.

Voilà pourquoi notre parti a présenté un amendement au projet de loi. Cet amendement renvoie le projet de loi au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques pour complément d'étude, avant que nous n'accordions au gouvernement un chèque en blanc. Je pense que c'est l'unique façon correcte et raisonnable de procéder. Je presse les députés de voter en faveur de cet amendement.

J'ai dit que je parlerais de la récession puisque l'orateur précédent en a traité. Si j'avais pu lui poser une question, je lui aurais demandé combien il y a de chômeurs dans sa région de Thunder Bay. Je ne sais pas combien il y en a chez lui, mais je sais combien il y en a dans ma province, la Colombie-Britannique. Dans ma province, il y a 16 p. 100 de la population active en chômage. C'est honteux.

Il ne faut jamais oublier que c'est le gouvernement qui a créé cette récession. Elle ne s'est pas produite toute seule. C'est une récession d'origine gouvernementale. Le gouvernement a raison en partie de dire que la récession est mondiale, mais en partie seulement. Quand on examine les statistiques, on voit que le Canada s'est classé au dernier rang de tous les pays de l'OCDE pour la croissance l'an dernier, au dernier rang des pays industrialisés d'Occident. Notre taux de croissance a été de -5 p. 100, soit le plus mauvais de ces pays. Nous devrions être dans le peloton de tête, compte tenu de nos ressources naturelles et de notre main-d'œuvre qualifiée, mais nous sommes les derniers.

Nous sommes les derniers parce que le gouvernement a bousillé l'économie. Grâce à l'action du gouverneur de la Banque du Canada, Gerald Bouey, et des ministres successifs des Finances, les taux d'intérêt sont montés si haut—pour asphyxier l'inflation—que cela a bousillé l'économie. Cette politique s'appelle le monétarisme. Nous avons des politiques monétaristes au Canada comme aux États-Unis et au Royaume-Uni. C'est pour cela qu'il y a eu 600,000 emplois de perdus depuis un an et demi. C'est un véritable drame.